

Avant-propos

Par Émilie BRES, directrice du Syndicat des Hautes vallées cévenoles (SHVC)

La vallée du Galeizon constitue une « petite » vallée cévenole à l'interface entre le cœur du Parc national des Cévennes, avec des enjeux environnementaux et paysagers très forts, et l'agglomération d'Alès, poussée au développement démographique et économique. Cette situation place la vallée du Galeizon idéalement face à la question de la conciliation entre préservation des patrimoines et développement du territoire.

En 1985, le Parc national des Cévennes est reconnu réserve de biosphère des Cévennes, conduisant l'établissement public du Parc à proposer aux élus de la vallée du Galeizon d'expérimenter « grandeur nature » ce concept porté par l'UNESCO. Animés par le désir de préserver les richesses de la vallée tout en favorisant son développement, les élus créent en 1992 le syndicat intercommunal d'Aménagement et de conservation de la vallée du Galeizon, après plusieurs mois de réflexions incluant des agriculteurs, chasseurs, habitants, acteurs économiques... C'est ainsi que, depuis plus de trente ans, le Syndicat, aujourd'hui syndicat des Hautes vallées cévenoles (SHVC) anime la « démarche MAB* », une démarche expérimentale, participative et transversale.

Aujourd'hui, le projet porté par le SHVC sur un territoire élargi à plus de vingt communes, prend appui sur les 17 Objectifs de développement durable adoptés par l'ONU. Cet ancrage vise à nous éveiller sur le lien souvent invisible entre les enjeux planétaires et les préoccupations et actions locales.

Pour relever ce défi, le SHVC s'est doté d'une équipe permettant d'initier des projets sur des thématiques variées : agriculture, alimentation, transition énergétique, gestion de l'eau, biodiversité, forêt... Très vite, l'implication citoyenne est apparue comme indispensable à l'action du SHVC.

En 2007, avec le soutien de l'établissement public du Parc national des Cévennes et du conseil départemental du Gard, le SHVC a créé un Observatoire scientifique du territoire avec un double objectif : mieux connaître et faire connaître notre patrimoine pour mieux le préserver. C'était, pour l'époque, une démarche innovante. Encore très peu de structures et, encore moins, de collectivité territoriale, s'intéressaient aux sciences participatives.



Cet observatoire s'adressait à tout habitant curieux de découvrir les richesses du territoire et de développer son sens de l'observation et ses compétences naturalistes pour participer activement à l'amélioration des connaissances. Différentes thématiques ont été définies : flore patrimoniale, espèces Natura 2000, oliveraies, patrimoine archéologique et vernaculaire, points noirs environnementaux, espèces exotiques envahissantes... Pour chacune d'entre elles, une base de données et des fiches de terrain ont été créées puis gérées en interne. Le projet d'observatoire a nécessité un important travail d'animation. Après dix années de fonctionnement, un premier bilan a notamment mis en évidence sa dimension humaine et sociale, nourrie par des temps de partage, et le besoin de maintenir un temps d'animation suffisant pour garantir la mobilisation des observateurs locaux.

Les données produites sont aujourd'hui saisies sur GeoNature et transmises au système d'information nature et paysages (SIPN). Elles sont régulièrement utilisées en interne et par d'autres structures lors de l'élaboration ou de la révision de documents de gestion, de planification (Plans locaux d'urbanisme), de l'évaluation d'incidences de projets d'aména-

gements (bord de route, travaux en rivière, sentiers de randonnée...) ou pour une meilleure connaissance de la répartition des espèces (plans régionaux d'actions en faveur de certaines espèces).

Mais cet observatoire nous a aussi conduit à mener des actions expérimentales, par exemple de lutte contre une espèce invasive comme la Renouée du Japon. Sa détection précoce, due à la veille menée dès les années 2007-2008, a permis de l'éradiquer sur plus de la moitié des stations identifiées. Le repérage du Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) et la mise en place de lâchers d'un prédateur (*Torymus sinensis*) pour contrer sa propagation en est un autre exemple.

Il nous a par ailleurs ouvert la voie vers d'autres outils de sciences participatives comme les dispositifs BirdLab, Oiseaux des jardins, l'opération escargots, SPIPOLL (Suivi photographique des insectes pol-



linisateurs) et vers d'autres formes d'implication citoyenne comme la SAS Cévennes Durables, créée pour développer des projets citoyens d'énergies renouvelables que soutient le SHVC, ou le comité local de développement durable qui devrait se mettre en place dans les prochains mois. Aujourd'hui, l'Observatoire fait partie de cet ensemble d'outils, animé par le Syndicat, et compte une soixantaine de personnes. Ce réseau peut être invité à participer aux inventaires naturalistes participatifs ou aux Atlas

de la biodiversité communale (ABC), proposés sur le territoire.

La création de l'Atlas de la flore patrimoniale du Galeizon marque une étape et la volonté de parfaire les connaissances en invitant les passionnés de botanique à continuer le travail de récolte de données car il reste encore bien des trésors à découvrir. Il traduit d'autre part le souhait d'informer les usagers de la vallée sur le caractère exceptionnel de ce patrimoine pour continuer ensemble de le préserver.

Qu'est-ce que le programme MAB ?

Le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique afin d'améliorer les relations entre les individus et leur environnement. Il associe sciences exactes, naturelles et sociales pour améliorer les moyens de subsistance des populations et sauvegarder des écosystèmes naturels et gérés, promouvant ainsi des approches novatrices du développement économique qui sont socialement et culturellement adaptées et viables du point de vue environnemental. NOTRE VISION est celle d'un monde dans lequel les individus ont conscience de leur avenir commun et de leurs interactions avec notre planète, et oeuvrent ensemble, de manière responsable, à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère. Le Programme MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) sont au service de cette vision au sein comme en dehors des réserves de biosphère.

(Extrait du site <https://fr.unesco.org/mab>)

Sommaire

Le Galeizon, écrin d'une flore remarquable

L'influence du climat	p. 00
L'omniprésence de la forêt	p. 00
Une géologie plutôt diversifiée	p. 00
Une flore originale et diversifiée	p. 00
L'Observatoire scientifique du Galeizon	p. 00

Les milieux humides

Suintements des expositions chaudes	p. 00
Sources et suintements des expositions froides	p. 00
Sources et suintements alcalins	p. 00
Ripisylves et milieux associés	p. 00

Les milieux rocheux

Rochers et escarpements en exposition chaude	p. 00
Rochers et escarpements en exposition froide	p. 00

Les milieux herbacés

Prairies de fauche	p. 00
Pelouses des crêtes parcourues par les troupeaux	p. 00
Maquis-bas à Cistes et matorrals à Genévrier	p. 00

Les milieux boisés

Lisières neutrophiles de chênaies pubescentes	p. 00
ou de fond de vallon colluvionné	p. 00
Chênaies vertes sur schiste	p. 00
Châtaigneraies et boisements mixtes collinéens acidiphiles	p. 00
Glossaire	p. 00
Bibliographie	p. 00
Index noms scientifiques et français	p. 00

Le Galeizon, écrin d'une Floré patrimonialement



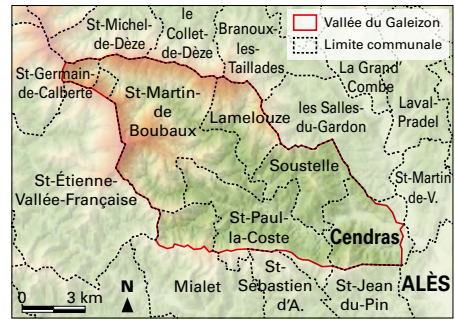
Carte du Parc avec la vallée située dans le Parc.

À cheval entre le Gard et la Lozère, la vallée du Galeizon couvre une surface de 87 km² ce qui représente moins de 3 % de la surface du Parc national des Cévennes (3095 km², cœur et aire d'adhésion compris). Elle n'en est pas moins très représentative de la végétation des vallées méridionales et essentiellement schisteuses des Cévennes.



D'une longueur de 29 kilomètres, le Galeizon est l'un des principaux affluents du Gardon d'Alès. Formant un bassin versant d'orientation nord-ouest/ sud-est, il prend sa source à proximité du col de Prentigarde, à 785 mètres d'altitude, sur la commune de St-Germain de Calberte, et rejoint le Gardon d'Alès, à 145 mètres d'altitude, en aval de Cendras.

Au nord, la vallée du Galeizon est séparée de la vallée Longue par le plateau calcaire des Serres, culminant à 899 mètres d'altitude au signal de Lichère, et par la ligne de crêtes du Mortissou, dominée par le signal Saint-Michel (890 m). Son extrémité ouest est bornée par le col de Prentigarde, en contrebas duquel le Galeizon prend sa source. La crête de la Vieille Morte dont le serre de La Capelle (924 m) marque le point culminant de la vallée, cloisonne celle-ci du Calbertois (gardon de Saint-Germain de Calberte) et de la vallée Française. Au sud-ouest, le col de l'Uglas, connu pour abriter une des rares populations relictuelles de Pin de Salzmann dans le Parc national, ouvre un passage vers la vallée du gardon de Mialet. La ligne



La vallée s'étend sur huit communes : Cendras, Soustelle, Saint-Paul-La-Coste, Lamelouze (communes gardoises) et Saint-Martin-de-Boubaux (commune lozérienne) ainsi qu'une partie des communes de Mialet, Saint-Germain-de-Calberte et Saint-Etienne-Vallée-Française. Les communes gardoises font partie de la communauté d'agglomération Alès Agglomération et les communes lozériennes de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère.

de crêtes de sa bordure sud oscille à des altitudes moins élevées. Elle est jalonnée par les cols de La Cam (699 m) et du Montcalm (480 m) à son extrémité est. La vallée débouche un peu plus à l'est, au niveau de Cendras, à la confluence du Galeizon avec le Gardon d'Alès, aux portes de l'agglomération alésienne.



Linairé de Pelissier

Linaria pelisseriana (L.) Mill.

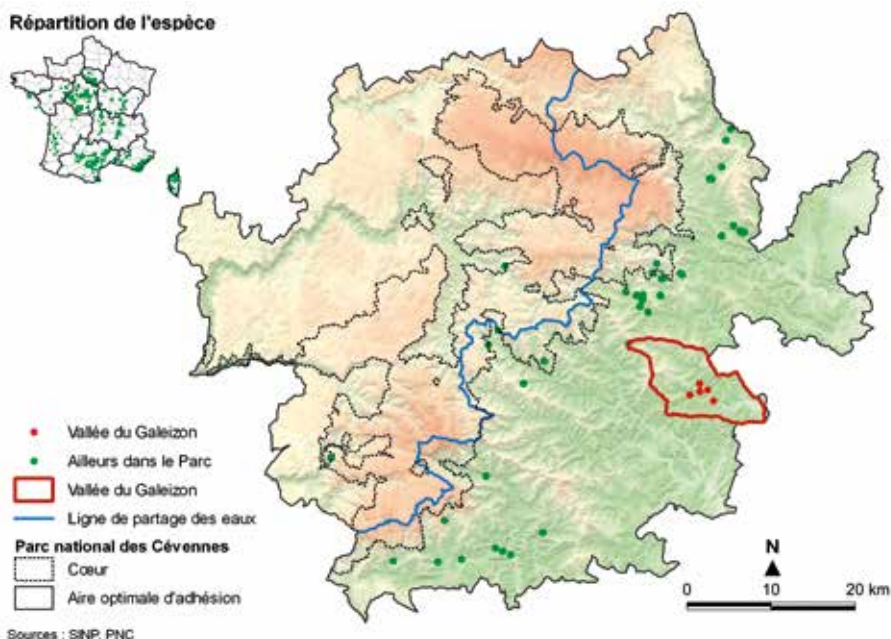
PLANTAGINACÉES

Statut : espèce incluse dans de nombreuses Listes rouges régionales.

Floraison : J F M A M J J A S O N D

Période d'observation : J F M A M J J A S O N D

Répartition de l'espèce



Description

Plante annuelle très grêle de 10 à 40 cm de haut, glabre à tige dressée simple, terminée par une grappe dense d'une dizaine de fleurs pourpres à éperon droit. Feuilles caulinaires (de la tige) linéaires et alternes.

Répartition

Espèce à répartition nord méditerranéenne, présente en Europe méridionale et au Proche-Orient et très rare en Afrique du Nord. En France, elle est disséminée dans le Centre, l'ouest et le Midi ainsi qu'en Corse.

- dans le Parc : essentiellement sur le versant méridional des Cévennes : haute vallée de la Cèze, vallée Longue, Galeizon, vallée Française, vallées de l'Hérault et de l'Arre. Probablement plus largement répandue.
- dans le Galeizon : cinq stations.

Écologie

Espèce des pelouses d'annuelles sur silice plus ou moins humides, elle y côtoie régulièrement la Sérapias en langue (*Serapias lingua*) mais peut aussi supporter des sols plus secs comme les pelouses d'annuelles à Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*).

Préconisations

Aucune menace identifiée.





Grande prêêle

Equisetum telmateia Ehrh.

EQUISETACÉES

Statut : aucun mais très souvent en connexion avec des sources pétrifiantes (habitat de la Directive)

Sporulation : (J) (F) (M) (A) (M) (J) (J) (A) (S) (O) (N) (D)

Période d'observation : (J) (F) (M) (A) (M) (J) (J) (A) (S) (O) (N) (D)

Répartition

Espèce connue en Europe, Amérique du Nord, Afrique et Asie tempérée. En France, elle est abondante dans les plaines du Sud-Ouest, de l'Est et du Nord de la France. Elle se raréfie considérablement dans les régions siliceuses ou montagneuses comme dans le Massif central.

- dans le Parc : espèce curieusement rare dans le Parc national, quelques points dans le Valdonnez, les gorges du Tarn et sur le piémont calcaire cévenol : vallées de l'Arre, de la Cèze et du Galeizon essentiellement.
- dans le Galeizon : moins de dix stations.

Description

Plante rattachée aux fougères au sens large et présentant des tiges de deux sortes. Les tiges fertiles sont hautes de 20 à 40 cm, simples (non ramifiées), lisses, d'un blanc ivoire, et surmontées d'un épi fertile (évoquant une petite pomme de pin allongée) de forme oblongue de 4 à 8 cm de long. Elles apparaissent au début du printemps avant les tiges stériles.

Les tiges stériles sont plus grandes, pouvant atteindre un mètre de haut. Elles sont blanches comme les fertiles, mais sont garnies de nombreux verticilles de rameaux verts et grêles, conférant à la plante l'aspect d'un plumeau.

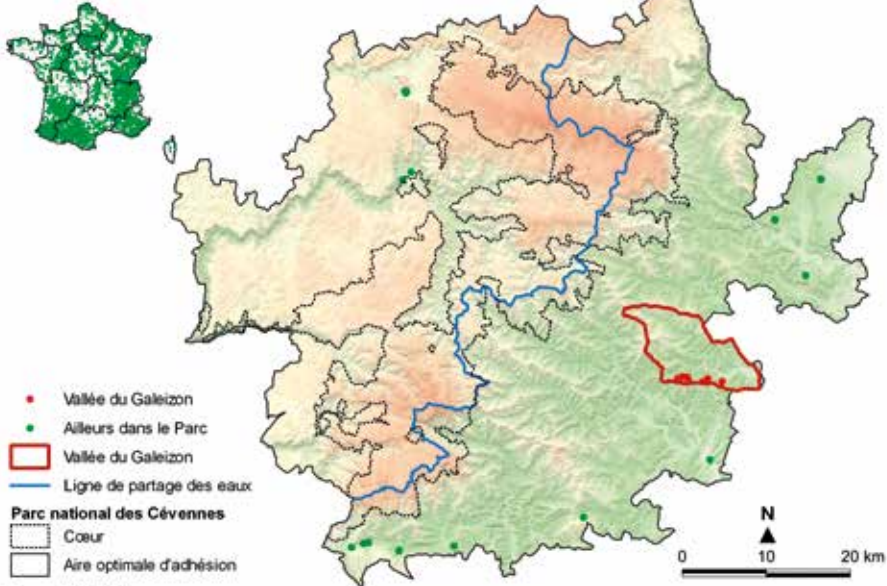
Écologie

Espèce caractéristique des lieux humides et argileux sur substrat calcaire, par exemple, en aval des sources pétrifiantes. Peut servir d'indicateur pour rechercher d'autres espèces remarquables : Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*), Mouron d'eau (*Samolus valerandi*), Millepertuis hirsute (*Hypericum hirsutum*).

Préconisations

Pas de menace identifiée.

Répartition de l'espèce



Sources : SNP, PNC



Muscari faux-raisin

Muscari botryoides (L.) Mill.

HYACINTHACÉES (anc. Liliacées)

Statut : espèce incluse dans de nombreuses Listes rouges régionales dont Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes, protégée en région PACA, Poitou-Charentes et Franche-Comté.

Floraison : J F M A M J J A S O N D

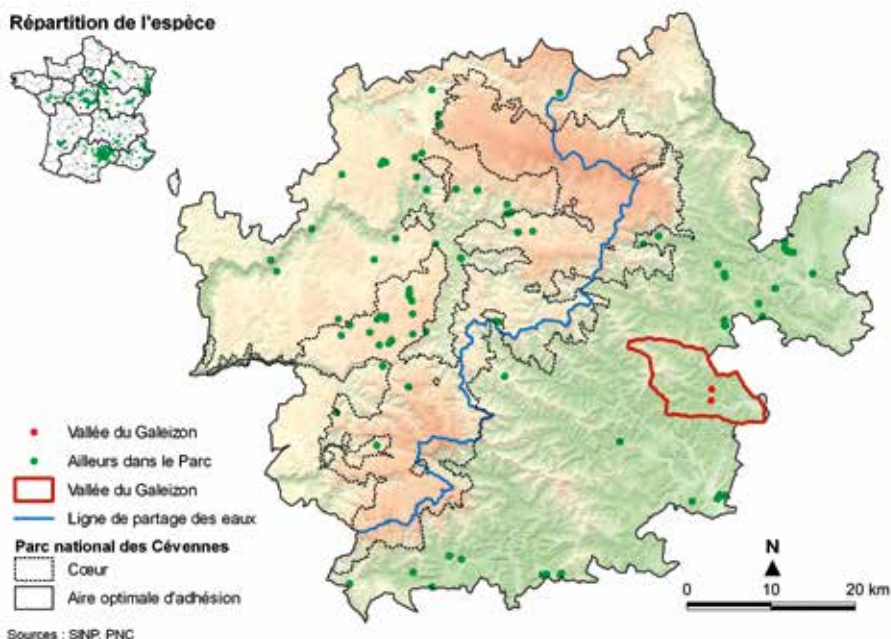
Période d'observation : J F M A M J J A S O N D

Répartition

Plante centre et est-européenne, répartie de manière dispersée et inégale en France. La région des Causses et les Cévennes calcaires accueilleraient une des principales populations nationales de l'espèce.

- dans le Parc : assez courante sur les Causses, avec quelques stations en périphérie vers Cocurès et La Salle-Prunet ; également présente sur le conglomérat houiller du bassin cévenol, entre Alès, Bessèges et Portes.
- dans le Galeizon : deux stations.

Répartition de l'espèce



Description

Plante vivace de 10 à 30 cm de haut, glabre, à bulbe brun ; feuilles naissant du bulbe, linaires lancéolées de 3 à 7 mm de large contre 1-2 mm pour le Muscari à grappes (*Muscari racemosum*), généralement plus courtes que la tige et terminées en capuchon ; grappe de fleurs coniques, de couleur bleue à violet-lilas (et non bleu sombre) ; capsule large de 6 à 8 mm, dispersant les graines à la fin du printemps. Deux sous-espèces seraient connues sur le territoire du Parc national des Cévennes : le Muscari faux-raisin sous-espèce « type » (*Muscari botryoides* subsp. *botryoides*) qui correspondrait au taxon présent sur les Causses et le Muscari de Lelièvre (*Muscari botryoides* subsp. *lelievrei*) qui pourrait être le taxon du piémont cévenol dont le Galeizon.

Écologie

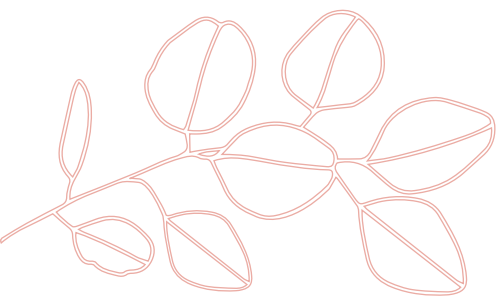
Espèce caractéristique des prairies maigres de fauche sur terrain neutre, parfois présente en lisière de ripisylve ou en sous-bois de chênes sessiles. Sur le versant méditerranéen, elle semble plus particulièrement affectionner les formations à Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et Molinie faux-roseau (*Molinia arundinacea*) au sein des grès et conglomérats houillers.

Préconisations

Une station sur le site de baignade du Martinet (St-Paul la Coste) pourrait faire l'objet d'une destruction en cas d'aménagement lourd du site.

Perspectives

À rechercher en mars-avril dans la poche de conglomérat houiller d'Olimpiès ainsi que sur les quelques prairies maigres du versant calcaire de Saint-Paul la Coste. Une étude plus aboutie sur ce groupe est en cours et devrait permettre d'éclaircir l'identité exacte de la plante du Galeizon.



Index des noms scientifiques et français

A

Adiantum capillus-veneris
Aegopodium podagraria
Aethorhiza bulbosa
Ailante
Aira elegantissima
Alchemilla saxatilis
Alchemille des rochers
Allosorus acrosticus
Allosorus tinaei
Alnus glutinosa
Amourette
Anagallis minima
Anagallis tenella
Anémone des bois
Anemone nemorosa
Angélique des bois
Angelica sylvestris
Anthemis cretica subsp. saxatilis
Anthémis des rochers
Antitrichia curtipendula
Arbousier
Arbutus unedo
Arbre à papillons
Arenaria montana
Aristolochie à feuilles rondes
Aristolochia rotunda
Armoise champêtre
Arnoseric minima
Artemisia campestris
Asarinion procumbentis
Asparagus acutifolius
Asperge sauvage
Asperula laevigata
Asperule lisse
Asplenium adiantum-nigrum
Asplenium ceterach
Asplenium foreziense
Asplenium obovatum subsp. Billotii
Asplenium scolopendrium
Athyrium filix-femina
Aulne glutineux

B

Badasse
Bartramia pomiformis
Blèche en épi
Blechnum spicant
Bourdaine
Briza media
Briza minor
Bruyère à balai
Bruyère arborescente
Bruyère cendrée

C

Calluna vulgaris
Callune
Campanula erinus
Campanule à petites fleurs
Canche élégante
Canche flexueuse
Canche moyenne
Capillaire de Montpellier
Carex acuta
Carex depressa subsp. basilaris
Carex digitata
Carex hallerana
Carex oedipostyla
Carex olbiensis
Carex pallescens
Carex pendula
Carex sylvatica
Centenille
Cétérach
Chaetonychia cymosa
Cheilanthes acrostica
Cheilanthes acrostic
Cheilanthes d'Espagne
Cheilanthes de Corse
Cheilanthes de Maranta
Cheilanthes tinaei
Cheveux de Vénus
Chicorée des moutons
Colchicum autumnale
Colchique d'automne
Crépis bulbeux
Cyperus eragrostis
Ciste à feuilles de Peuplier
Ciste à feuilles de sauge
Cistus albidus

Ciste cotonneux
Ciste de Montpellier
Ciste de Pouzolz
Cistus monspeliensis
Cistus populifolius
Cistus pouzolzii
Cistus salviifolius
Cistus umbellatus
Compagnon blanc
Coussinet des bois
Cystopteris de Dickie
Cystopteris dickieana
Cystopteris fragile
Cystopteris fragilis
Cytisus oromediterraneus
Cytisus scoparius

D

Deschampsia media
Deschampsia flexuosa
Dianthus graniticus
Digitale jaune
Digitalis lutea
Diphyscium foliosum
Doradille de Billot
Doradille du Forez
Doradille noire
Doronic panthère
Doronicum pardalianches
Dorycnium pentaphyllum
Drosera rotundifolia
Drymochloa sylvatica
Dryopteris affine
Dryopteris affinis subsp. *affinis*
Dryopteris ardechensis
Dryoptéris de l'Ardèche
Dryopteris dilatata
Dryoptéris dilaté
Dryopteris étalé
Dryopteris expansa
Dryopteris filix-mas
Dryopteris tyrrhena
Dryopteris tyrrhénienne

E

Épervière en cyme
Épervière fausse-piloselle
Equisetum telmateia